

INSCRIPTION AUX ÉTUDES D'ÉTÉ

Nota: La version française sera mise à jour en mai.

Marche à suivre pour s'inscrire à un cours de la session d'été 2025

1. Étudiants et étudiantes de McGill

Les étudiant(e)s de 3e ou de 4e année doivent s'inscrire en ligne par l'intermédiaire de leur compte Minerva d'ici le 4 mars 2025. Les étudiant(e)s de 1re ou de 2e année, étudiant(e) visiteur(-euse) ou étudiant(e) libre ont quant à eux d'ici au 6 mars 2025 pour ce faire. Veuillez consulter la page des dates importantes du site Web des études d'été

2. Étudiants et étudiantes d'autres universités

Remplissez la demande d'inscription à la session d'été et incluez tous les documents juridiques requis. Lorsque vous aurez reçu votre matricule de McGill, vous pourrez vous inscrire en ligne (à compter du mois de mars) par l'intermédiaire de votre nouveau compte étudiant Minerva.

Soumettez votre demande d'inscription à la session d'été (sélectionnez la catégorie qui vous correspond le mieux).

Vous avez besoin d'aide? Communiquez avec le Bureau des études d'été au 514 398-5212 ou à summer.studies@mcgill.ca.

Pour connaître l'état de votre demande d'inscription à la session d'été, veuillez communiquer avec le Point de service.